

Recommandations de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-433 intitulée «Contre certains aménagements des abords du parc Gourgas».

RECOMMANDATIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 29 mars 2021, dans le rapport P-433 A)

Le Conseil municipal renvoie au Conseil administratif les recommandations suivantes accompagnant le vote du rapport P-433 A:

- «Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'organiser une discussion ou une communication avec les habitants sur le projet actuel».
- «Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de réétudier en urgence la position des bancs par rapport à la proximité aux logements».